

259. Ordonnance du roi, portant règlement sur l'administration de tous les corps, tant d'infanterie que cavalerie, dragons et hussards. Sur l'habillement, sur le recrues, rengagemens et remontes; la discipline, la subordination, la police intérieure; les récompenses, les punitions; la nomination aux emplois vacans; la formation des troupes en divisions; les congés, les semestres; les revues des commissaires des guerres et celles des officiers généraux. Du 25 mars 1776.

4. Lille 1776.